Conseil Municipal des Seniors

1/ *PRÉSENTATION DU CONSEIL DES SENIORS*

Le Conseil Municipal des Seniors est une instance de réflexions, de concertations et de propositions dans tous les domaines touchant à l'amélioration de la qualité de vie des personnes âgées de 70 ans et plus, permettant à la fois à ces personnes de rester intégrées dans la vie locale et aux élus municipaux de bénéficier de l'expérience des anciens.

2/ LE RÔLE DU CONSEIL DES SENIORS

1. Il propose à la municipalité des actions permettant d'améliorer le cadre de vie des seniors ;
2. Il recherche des talents cachés parmi les seniors (peintres, sculpteurs, chanteurs…) ;
3. Il contribue au travail de mémoire sur la commune ;
4. Il anime les deux commissions auxquelles tous les membres du Conseil des Seniors peuvent participer, au moins 2 fois par an ;
5. Il travaille sur des projets spécifiques que la ville est amenée à lui confier ;
6. Il est partie prenante d'actions intergénérationnelles ;
7. Il est partenaire des conseils de quartier ;
8. En lien avec le service Communication, il informe les habitants de ses actions ou de ses projets dans le magazine municipal "Déodatiens", ainsi que sur la page internet consacrée au conseil municipal des seniors sur le site municipal

3/ CONDITIONS D'ÉLIGIBILITE

Pour être éligible au Conseil des Seniors de Saint-Dié-des-Vosges, il faut: :
- résider dans cette Ville
- être âgé de 70 ans et plus
- ne pas être élu municipal

4/ LES COMMISSIONS

<u>1/ La Commission environnement</u>

La commission donne un avis consultatif, sur des projets d'urbanisme de la Ville, comme les transports en commun, la circulation piétonne, les stationnements, les problèmes d'accessibilité, la place du vélo dans la ville,
Elle donne également un avis sur la réduction des nuisances sonores et atmosphériques dans la ville.

2/ La commission bien-être et prévention

Cette commission mène une réflexion globale visant à une meilleure qualité de vie, pour un bien-être au quotidien, alliant des actions d'information et de prévention de la santé.
Pour ce faire, elle fait des communications régulières sur :
- le bon usage des médicaments, l'équilibre alimentaire et le sommeil,
- la pollution de l'air intérieur des habitations,
- les vaccinations des seniors,
- les aides et structures favorisant l'accès aux soins des plus démunis.
–les exercices physiques adaptés aux seniors (avec démonstrations sportives).
Par ailleurs, il signale les personnes solitaires.